



## **Note d'information aux étudiants en équivalence du diplôme de pharmacien**

Il est porté à la connaissance des étudiants qui démarrent le parcours d'équivalence du diplôme de pharmacien, qu'après réception de l'avis de la commission d'équivalence du Ministère de l'Enseignement Supérieur, ils doivent remettre un exemplaire du contrat de stage en officine signé avec le maître de stage et par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens, avec tout le dossier d'inscription, au niveau de la direction des stages de la Faculté de Pharmacie de Monastir, et ce du **5 au 7 Avril 2021 de 8heures à 13heures.**

Les documents nécessaires sont disponibles sur le site de la faculté : [www.fphm.rnu.tn](http://www.fphm.rnu.tn) rubrique études/équivalence diplôme.

Le stage en officine de 2 semestres démarre le **1<sup>er</sup> Juin 2021** pour la prochaine session.

Directrice des Stages

La Directrice des Stages **Pr. Emna Zribi**

Pr. Emna ZRIBI